

Pas de punaises
Pas de ruban adhésif

MÉGRIT : Salle polyvalente et ses annexes

FICHE DE LOCATION

NE PAS FUMER

Nombre de places : 300
(5 rangées de 60)

	Particuliers MÉGRIT		Hors Commune	
	Période pleine du 1/10 au 30/04	Période creuse du 1/05 au 30/09	Période pleine du 1/10 au 30/04	Période creuse du 1/05 au 30/09
Salle polyvalente seule	230 €	190 €	375 €	300 €
Salle polyvalente + cuisine	250 €	220 €	425 €	350 €
Salle polyvalente + cantine + cuisine	320 €	280 €		
Cantine + cuisine (hors périodes scolaires)	200 €	170 €		
Chambre froide seule	10 € / jour			
Supplément location 2 jours :				
Salle polyvalente + cuisine	100 €	85 €	150 €	125 €
Cantine + cuisine	60 €	50 €		
Salle polyvalente pour obsèques	50 €	30 €		

		Nbre	Total		Nbre	Total
Couvert complet	0,30 €			0,30 €		
Couvert incomplet Ou thé dansant	0,15 €			0,15 €		

- Les particuliers de MÉGRIT peuvent disposer gratuitement **des chaises et tables en bois** pour leurs besoins.
- La location de la cuisine comprend l'utilisation des équipements.
- En période scolaire, les organisateurs hors commune, de « thés dansants », utilisent, pour la pause café des tables à installer dans la salle polyvalente.
- Le téléphone n'est à utiliser qu'en cas d'urgence (facture détaillée).

RÉSERVATION

- Elles se font uniquement au secrétariat de la mairie. 150 € d'arrhes sont demandés à la réservation, non restituables si désistement à moins d'un mois.
- Un rendez-vous est fixé pour la mise à disposition des équipements avec indications utiles sur leur mode de fonctionnement.
- Un mandat SEPA est demandé contre remise des clés.
- Les utilisateurs souhaitant disposer des salles, le jour précédent la location (à partir de 16 heures) pour la décoration, le fleurissement, devront impérativement le signaler au moment de la réservation.
- Vous devez être titulaire d'un contrat de responsabilité civile.

RESTITUTION

- Les tables doivent être lavées et correctement empilées dans la pièce de stockage. Les chaises empilées par 15.
- L'inventaire et la restitution des équipements se font en présence de Mme CHEVALIER Caroline (02 96 84 83 15) sur rendez-vous à prendre par téléphone 10 jours avant la location.
- Le remplacement de la vaisselle et des équipements endommagés ou perdus s'effectue au prix d'achat + 20 %.
- L'entrée, le vestiaire, la salle polyvalente, la scène, le bar, les sanitaires, doivent être balayés et propres (ne pas laver le parquet) pour 12H00 le lendemain.
- L'entrée, le vestiaire, la cantine, la cuisine et les sanitaires doivent être balayés et propres, lavés et désinfectés (produit fourni). Les abords doivent être nettoyés (mégots de cigarettes...).
- Les bouteilles, les cartons et les emballages sont à déposer par le loueur au tri sélectif au terrain des sports.
- En cas de détérioration du mobilier ou de l'immobilier, il sera facturé au prix de la réparation. La caution de 300 € demandée contre remise des clés, est restituée lors de l'état des lieux après la location si aucun problème n'a été constaté.

IL EST INTERDIT DE FUMER DANS LA SALLE ET DANS LA CANTINE

Date de la location

Nom du responsable de la location

Pour réservation, pris connaissance le (date et signature)

Avant de quitter la salle, n'oubliez pas la fermeture de l'éclairage et des portes

Prise en charge des locaux et des équipements

Les abords

Stationnement

- Parking Est (côté rue) autorisé + terrain des sports à 100 m
- Parking Ouest (arrière salle) exclusivement réservé au service

La salle polyvalente et le local rangement

Localisation

- de la clé unique et indication sur ses fonctions
- du bouton poussoir, ventilation et / ou chauffage
- de l'éclairage (extinction globale)
- des chaînettes de retenue des portes (uniquement pour la préparation de la salle, hors de la présence du public). Ne pas utiliser de cales ou pierres.
- de la sonorisation
- des tables et des chaises et de leur entretien avant rangement (seau et éponge à disposition)
- **des portes de secours à déverrouiller**
- des crochets pour la décoration (pas de ruban adhésif, pas de punaises)
- de la trousse à pharmacie
- des porte-manteaux
- Défibrillateur
- Alarme incendie

La cuisine

L'approvisionnement

- côté Ouest

Le fonctionnement

- du four multifonctions
- du four traditionnel (piano)
- du lave vaisselle
- de la chambre froide
- de la sauteuse
- des étagères pour le dépôt des assiettes en préparation
- inventaire des couverts et ustensiles de cuisine
- les produits de nettoyage
- le percolateur
- l'installation de dispositifs de cuisson complémentaires n'est pas autorisée (ex : trépieds à gaz).

A noter que la friteuse ne pourra être louée qu'exceptionnellement, sur demande en amont, sans utiliser l'huile de la cuisine.

La sécurité

En cas d'accident, d'incendie... il est possible de couper l'alimentation électrique en actionnant les « arrêts coup de poing ».

Pour réactiver le courant électrique, utiliser la clé.

Les déchets

- poubelle côté Ouest (ordures ménagères)
- verres, bouteilles plastiques, emballages, cartons à déposer dans les conteneurs au point de tri sélectif situé au terrain des sports.

Percolateur : voir la fiche technique

Le parquet : Veiller impérativement à ce que personne ne fasse trainer les chaises sur le parquet

Observations éventuelles :

Signature à l'entrée le / /

Le Preneur :

Signature à la sortie le / /

Le Preneur : la Mairie :